



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTATION ET DE LA FORÊT

<p><b>Direction générale de l'enseignement et de la recherche Service de l'Enseignement Technique Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences</b></p> <p>Chef de bureau : Gwénaëlle MARI Adresse : 1 ter avenue Lowendal – 75700 PARIS 07 SP</p> <p>Suivi réalisé par :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>♦ DAFE Nouvelle Calédonie Tél : (687) 23 24 32 - Fax : (687) 23 24 40, <a href="mailto:direction@dafe.nc">direction@dafe.nc</a></li><li>♦ Service d'Etat Agriculture Forêt Pêche Wallis et Futuna ; <a href="mailto:sfd.wallis@mail.wf">sfd.wallis@mail.wf</a></li><li>♦ SRFD des agents concernés,</li><li>♦ DGER : <a href="mailto:regis.piechowiak@agriculture.gouv.fr">regis.piechowiak@agriculture.gouv.fr</a></li></ul>	<p style="text-align: center;"><b>NOTE DE SERVICE</b> <b>DGER/SDEDC/N2013-2137</b> <b>Date: 17 octobre 2013</b></p>
---	---

NOR AGRE1326106N

Date de mise en application : **Immédiate**

Nombre d'annexes : 1

**Date limite de réponse : 31 octobre 2013**

**Objet** : Additif à la note de service DGER/SDEDC/ du 26 septembre 2013 sur les postes à pourvoir au LEGTA de Pouembout (Nouvelle-Calédonie) pour la rentrée scolaire de février 2014

**Mots clés** : **Mobilité, mutation, Pouembout, Nouvelle-Calédonie 2014**

**Bases juridiques :**

- Loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie
- Loi organique n° 2009-969 du 3 août 2009 relative à l'évolution institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie et à la départementalisation de Mayotte
- Loi 84-16 du 11 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État

La rentrée scolaire s'effectuant le lundi 17 février 2014, il est fait appel de candidatures auprès des personnels d'enseignement, pour les postes qui sont susceptibles de se libérer à cette date au LEGTA de Pouembout.

<b>Destinataires</b>	
<p><b>Pour exécution :</b></p> <p>Mesdames et messieurs les directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et directeurs de l'agriculture et de la forêt ; Mesdames et messieurs les chefs des services régionaux de la formation et du développement et chefs des services de la formation et du développement ; Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie - direction des affaires maritimes (bureau GM2) ; Madame la directrice de l'école nationale de formation agronomique ; Madame et messieurs les directeurs des établissements de l'enseignement supérieur ; Mesdames et messieurs les directeurs des établissements publics locaux d'enseignement agricole et des lycées maritimes</p>	<p><b>Pour information :</b></p> <p>Monsieur le secrétaire général; Monsieur le doyen de l'inspection de l'enseignement agricole</p>

La présente note est un additif à la note de service du 26 septembre 2013 sur les postes à pourvoir au LEGTA de Pouembout en Nouvelle Calédonie pour la rentrée scolaire de février 2014.

**Les délais des demandes de mutation et de candidature sont repoussés au jeudi 31 octobre 2013.**

Pour la directrice générale de l'enseignement et de la recherche,  
et par délégation,  
le sous-directeur des établissements,  
des dotations et des compétences

Signé : Philippe CUCCURU

**Postes offerts au titre de la rentrée scolaire 2014  
au LEGTA de Nouvelle Calédonie  
au LPA de Wallis et Futuna**

**Personnels d'enseignement**

Libellé du poste à pourvoir	Nombre de poste(s) vacant(s)	Nombre de poste(s) susceptible(s) d'être vacant(s)
Nouvelle Calédonie Physique-Chimie PCEA	1	-
Nouvelle Calédonie Agroéquipement PCEA	-	1
		-
	-	-
	-	-